

EXTRAIT du REGISTRE  
des DELIBERATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL

Effectif légal du Conseil

Municipal : 33

Nombre de Conseillers

en exercice : 31

Nombre de Conseillers

présents ou représentés :

25

Nombre de votants :

25

Date de convocation :

8 juin 2020

Date d'affichage :

19 juin 2020

L'AN deux mille vingt, le 15 juin le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 8 juin, s'est réuni en session ordinaire, à 19 heures 00, en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Pierre PECOUL, Maire

**PRESENTS :**

MM. BOISSET, BOUCHET, Mme DUBREUIL, MM. FREGONESE, GRENET, Mme GRENET, M. HURTUBISE, Mme LAFOND, M. LAMY, Mmes MACHANEK, MOLLON, MONTFORT, M. PAILLONCY, PERGET (à compter de la question n° 2), Mme PICHARD, M. VERMOREL, Mme VILLER.

**ABSENTS :**

M. Serge BIONNIER, Conseiller Municipal  
*absent*

M. Yannick BONNET, Conseiller Municipal  
*absent*

Mme Nadine CHAMPEL, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

M. Jacquie DIOGON, Maire-Adjoint  
*a donné pouvoir à Pierre PECOUL*

Mme Emilie LARRIEU, Conseillère Municipale  
*absente*

M. Jean MAZERON, Conseiller Municipal Délégué  
*a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK*

Mme Sophie MONCEL, Conseillère Municipale Déléguée  
*a donné pouvoir à Suzanne MACHANEK*

M. Vincent PERGET, Conseiller Municipal Délégué  
*absent à la question n° 1*

M. François PRADEAU, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Vincent PERGET*

Mme Chantal RAMBAUX, Conseillère Municipale  
*a donné pouvoir à José DUBREUIL*

M. Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal  
*a donné pouvoir à Boris BOUCHET*

M. Thierry ROUX, Conseiller Municipal  
*absent*

Mme Marie-Hélène SANNAT, Conseillère Municipale  
*absente*

M. Jean-Claude ZICOLA, Conseiller Municipal  
*absent*

<> <> <> <>

**Secrétaire de Séance : Nicole PICHARD**

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 15 JUIN 2020**

**QUESTION N° 3**

**OBJET : Cœur de Ville : réalisation d'une étude de stationnement – convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans**

**RAPPORTEUR : Monsieur le Maire**

Considérant la problématique de stationnement aux abords des Jardins de la Culture ainsi que les enjeux de renouveau des espaces publics du Pré-Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance, la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans et la Commune de Riom ont souhaité confier à la Société Publique Locale Clermont Auvergne un mandat d'études. Celui-ci doit permettre de faire étudier la requalification des espaces publics sur les secteurs stratégiques du Pré-Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance et la faisabilité technique et financière de création de parkings en infrastructure sous l'esplanade du Pré-Madame et dans l'enceinte de l'ancien centre de détention.

La Commune de Riom a par ailleurs souhaité élargir cette réflexion à la définition d'une stratégie de gestion du stationnement dans le périmètre du cœur de ville. L'objectif est de rendre possible la libération de certains espaces publics emblématiques du stationnement qui l'occupe tout en renforçant par ailleurs l'offre en stationnement afin de répondre aux besoins des commerces et des résidents du centre-ville.

Les missions confiées à la Société Publique Locale Clermont Auvergne, la Commune de Riom co-financeur aux côtés de Riom Limagne et Volcans, maître d'ouvrage et copilote desdites études, sont ainsi au nombre de trois :

- Définir une stratégie de gestion de stationnement à l'échelle du cœur de ville ;
- Étudier la faisabilité technique et financière d'un ou deux parkings en ouvrage ;
- Stabiliser le programme d'aménagement des espaces publics du Pré-Madame et de la Place des Martyrs de la Résistance.

Le montant global des dépenses qui seront engagées est de 61 900 € HT répartis en 22 200 € de frais de rémunération pour les missions confiées à la Société Publique Locale Clermont Auvergne et 39 700 € de frais d'études confiées à un bureau d'études extérieur.

La Banque des Territoires, partenaire financier de la Ville dans son programme Action Cœur de Ville, a été sollicitée pour une subvention d'un montant de 9 922 € concernant les frais d'étude sur la stratégie de gestion du stationnement dans le périmètre du cœur de ville.

L'État a par ailleurs accordé une subvention de 6 615 € (30% des dépenses HT) au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local concernant les frais de mandat de la Société Publique Locale Clermont Auvergne.

La participation de la Commune de Riom au frais d'études et de rémunération du mandataire est formalisée via une convention de financement annexée à la présente délibération.

**Le Conseil Municipal est invité à :**

- **autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de financement avec la Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans.**

**APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE**

**Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.**

**Pour extrait conforme.**

**RIOM, le 15 juin 2020**

**Le Maire,**

*signé*

**Pierre PECOUL**